



REGLEMENT FINANCIER 2023 - 2024

Rappels : Toute inscription devient définitive dès la reprise des cours. Toute année commencée est due. La cotisation n'est pas remboursable (article 9 du règlement intérieur de l'Aérobic)

NOM et Prénom du représentant légal de l'enfant :

.....

EVEIL GYMNIQUE / BABY GYM (cochez la ou les séances validées avec Audrey au préalable)

- de 3 ans En duo avec référént (2022/2021)	- de 3 ans En duo avec référént (2022/2021)	3 à 4 ans Sans référént (2020)	4 à 5 ans Sans référént (2019)	2 à 5 ans + Handi 2 à 9 ans En duo avec référént (2018/2021)	5 à 7 ans Sans référént (2016/2018)
SAMEDI 9h15 / 10h Séance 1 180 €	SAMEDI 10h / 10h45 Séance 2 180 €	SAMEDI 10h45/11h30 Séance 3 180 €	SAMEDI 11h30/12h15 Séance 4 180 €	SAMEDI 12h15/13h Séance 5 180 €	SAMEDI 13h/13h45 Séance 6 180 €

Attention le prix comprend la licence FFGYM

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Mme Audrey Michard (Responsable de la section) à l'adresse électronique suivante : audetnico@hotmail.com

NOM – PRENOM de chaque adhérent	SEANCE N°	JOUR et HEURE	PRIX de la cotisation
			€
			€
			€

Applicable 1 seule fois sur l'ensemble Gym pour Tous / Yoga /Aérobic	Habitant(s) Hors Bussy Saint-Georges : + 20€ par famille€
	Remise familiale : 3 personnes inscrites - 20€ 4 personnes - 50€ NB : par famille, on entend les 2 parents si inscrits en gym adultes + leurs enfants	-€
	PASS SPORT : 50€ x	-€
	TOTAL Dû€

Le dossier doit être complet pour inscription

- **FACTURE : DEMANDEE** (cochez la case) **précisez à quel nom de famille :**
- **PAIEMENT PAR CHEQUE(S)** à l'ordre de « AEROBIC VITA CLUB » - ☒ Encaissement du 1^{er} chèque : fin octobre
☒ La cotisation peut être fractionnée en plusieurs chèques datés du jour de l'inscription.
Nombre de Chèques (si paiement fractionné) :
- **PAIEMENT EN ESPECES** le / / 202..... Montant :€
- **PAIEMENT PAR CHEQUES VACANCES** le / / 202..... Montant :€
- **PAIEMENT PAR COUPONS SPORT** le / / 202..... Montant :€
- Une partie de la cotisation peut être prise en charge par votre CE. A la remise du chèque de votre CE un remboursement vous sera fait.

Fait-à Bussy-Saint-Georges, le / / 202.....

Signature (du ou des responsables légaux de l'enfant)